



COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Dordogne

COMMUNE de CHAMPAGNE ET FONTAINES

L'an **deux mil dix neuf, le dix sept avril, à 18h00**, le Conseil Municipal de la commune de **CHAMPAGNE ET FONTAINES, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. François GIROUX**.

Étaient présents : M. François GIROUX, M. Daniel PÉRON, M. Christophe MÈGE, Mme Martine AUPY, Mme Véronique BARRETEAU, M. Hervé Thierry COUTURIER, Mme Françoise ROVERE, Mme Jennifer VILLIER, M. Stéphane ZIEGLER.

Étaient absents excusés : M. Jean-Noël VIRECOULON, M. Laurent BIRCKEL.

Secrétaire : M. Daniel PÉRON.

---

**VOTES des BUDGETS PRIMITIFS 2019 : Commune - Lotissement - Assainissement.**

Le BP 2019 de la Commune dispose d'un résultat reporté de l'exercice 2018 d'un montant de 130 714.20 euros.

Il est présenté en équilibre en section de fonctionnement (dépenses et recettes) à hauteur de 430 057,20 € et en section d'investissement (dépenses et recettes) à hauteur de 116 005.08 € qui permettront de poursuivre les rénovations nécessaires de la salle des fêtes.

*Cependant les Budgets annexes ont aussi besoin de financements pour, d'une part, le remboursement de l'emprunt du lotissement, et d'autre part, la poursuite des "études" d'assainissement à Fontaines.*

Le BP 2019 Lotissement avec un résultat 2018 reporté de 3 158.52 €, nécessite un apport financier du budget communal de 21 331.48 €.

Il est présenté en équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 260 531.77 € et en investissement à hauteur de 274 898.11 € (valeur du stock initial = 229 031.77 €).

Le BP 2019 Assainissement avec un résultat 2018 reporté de 21 165.67 €, nécessite un apport financier du budget communal de 20 134.33 €.

Il est présenté en équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 62 099,00 € et en investissement à hauteur de 65 200,80 €.

Ces budgets ont été votés et approuvés à l'unanimité par les membres présents du Conseil.

---

**Proposition de partenariat entre la Commune et CASSIOPEA sur la prise en charge de la téléassistance.**

Cassiopea propose à la Mairie qu'une convention de partenariat soit établie pour tout nouvel abonnement à la téléassistance.

Le Conseil ne veut pas de partenariat par convention, mais accepte de mettre à disposition les locaux de la Mairie si besoin est.

---

**Elections Européennes du 26 mai 2019.**

**HORAIRES D'OUVERTURE DES BUREAUX DE VOTE  
POUR LES ELECTIONS EUROPEENNES DU 26 MAI 2019**

---

**Le scrutin sera ouvert à 8h00 et clos le même jour à 18h00**, en vertu de l'article R. 41 du code électoral applicable à l'élection des représentants au Parlement européen par renvoi de l'article 1er du décret n° 79-160 du 28 février 1979 portant application de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977 relative à cette élection.

- **Organisation du bureau de vote : permanences** (AVEC PERMUTATIONS POSSIBLES).

8 H – 11 H 20

François GIROUX (à l'ouverture)  
Martine AUPY  
Véronique BARRETEAU  
Daniel PERON

11 H 20 – 14 H 40

François GIROUX  
Jean-Noël VIRECOULON  
Laurent BIRCKEL

14 H 40 – 18 H

Christophe MEGE  
Thierry COUTURIER  
Françoise ROVERE

---

### **Dates des prochaines réunions de conseil.**

Les prochaines réunions du Conseil Municipal sont prévues pour :

- **Mercredi 26 juin, 18 h 30.**
- et
- **Mercredi 28 août, 18 h 30.**

---

### **Informations**

- Ouverture de l'épicerie qui sera communiquée par M Colin et Mme Bellet (prévision mai).
  - Socama : dossier de mise en enquête publique du zonage révisé (suite à un refus de passage chez un particulier) en cours mais non transmis à ce jour.
  - Réunion CCPR concernant la prise de compétence ou non de l'assainissement collectif : délibération en juin après rapport de la CCPR (6 juin).
  - Problèmes Orange (perturbations du réseau internet et téléphonique) signalés et dont la réponse avère de réelles difficultés et mauvaises surprises suite aux récentes installations....
  - Enlèvement du sens interdit à Fontaines, chemin de la Forge, suite à la demande de certains usagers pour faciliter la sortie direction Gouts (sortie dangereuse de la voie communale 202 pour direction Gouts) : il sera mis un stop à l'intersection de la D2 et un panneau sens prioritaire pour ceux qui montent (à la place du sens interdit).
  - Changement de dénomination de la Communauté de Communes = Communauté de Communes Périgord Ribéracois (non plus de Pays).
-